Grand Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 8 mars 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 4.1, 4.2, 4.3, 6.1, 7.1.

La séance est ouverte à 18h et levée à 22h.

Etaient présents: M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.3), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 4.3), M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI (jusqu'au rapport 1.1.3), M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 1.1.1), M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), M. Patrick RACINE.

Etaient absents : M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Emmanuel DUMONT, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Serge RUTKOWSKI.

Secrétaire de séance.: M. Raymond REYLE

Procurations de vote :

Mandants : JY. PRALON, JP. GOVIGNAUX, E. DUMONT (jusqu'au rapport 4.3), P. CONTOZ (à partir du rapport 1.1.1).

Mandataires : F. MONNEUR, N. BODIN, JJ. DEMONET (jusqu'au rapport 4.3), A. BLESSEMAILLE (à partir du rapport 1.1.1).

Délibération n°2012/001666
Rapport n°4.3 - Opération Fleurissement 2012 - Organisation et attribution d'une subvention à la SHFC

Courrier DOTELEC N°Opération - Numérisé le : 21/03/2012

Opération Fleurissement 2012 -
Organisation et attribution d'une subvention à la SHFC

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président
Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Fleurissement »	Montant prévu BP 2012 : 20 000 € Montant de l'opération : 20 000 €
Sous réserve du BP 2012 et du PPIF 2012-2016	

Résumé :
Chaque année, l'opération Fleurissement met en valeur les plus beaux fleurissements réalisés par les particuliers, les communes et les entreprises du territoire. Elle a également pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre sur l'embellissement du cadre de vie, individuel et communal. L'opération 2012 poursuivra les actions mises en place depuis 16 ans.
Le présent rapport porte sur l'approbation du montant de la subvention (4 000 €) à attribuer à la société d'horticulture de Franche-Comté (SHFC), partenaire de l'opération.

I. Bilan de l'opération 2011

En raison des 2 arrêtés dits « sécheresse » émis par la Préfecture du Doubs les 29 avril et 30 mai 2011, le Grand Besançon a décidé d'annuler partiellement son opération Fleurissement, afin de ne pas encourager des comportements pouvant aller à l'encontre de la réglementation en vigueur (arrosage pour maintien des massifs en bon état de fleurissement, par exemple).

Les formations et actions de sensibilisation ont cependant été maintenues.

La fréquentation des animations spécifiques organisées pour les agents communaux n'a pas été importante (en moyenne, 3 personnes par session), malgré leurs niveaux techniques et les rencontres qu'elles créent entre les acteurs de l'embellissement communal. Ce constat est notamment lié aux difficultés pour les agents des petites communes de se rendre disponibles. Les participants ont cependant beaucoup apprécié les conseils donnés par les professionnels du centre de formation professionnelle de Châteaufarine (CFPPA).

En revanche, les animations grand public ont connu un franc succès. Elles ont eu lieu au cours de manifestations qui accueillent un public nombreux (Cité des Plantes, marché de producteurs de Gennes, musée de plein-air de Nancray...), ce qui les a rendues beaucoup plus attractives.

II. Proposition d'organisation de l'opération 2012

Comme chaque année, il est proposé de maintenir les 2 composantes de l'action :
- sélection des plus belles réalisations fleuries (ou opération principale),
- actions de sensibilisation et de formation.

A/ Opération principale

Elle a pour objectif de valoriser les plus beaux fleurissements réalisés par les particuliers, les professionnels, les communes du Grand Besançon et les jardins partagés.

Courrier DOTELEC N°Opération - Numérisé le : 21/03/2012

1. Inscriptions

Il est proposé de maintenir le dispositif en place actuellement. Les inscriptions se font auprès de la mairie de la commune de résidence ou directement auprès du Grand Besançon ; toutes les inscriptions sont ensuite centralisées par le service Environnement.

2. Jury

Le jury, composé de spécialistes de l'horticulture et de représentants de la collectivité, est chargé d'apprécier les réalisations candidates. Un classement permet ensuite de décerner des récompenses aux fleurissements les plus méritants.
Il est proposé de renouveler la tenue d'un jury commun Ville de Besançon-Grand Besançon pour la sélection des réalisations bisontines.

Passage du jury : il est proposé de ne pas fixer de date dès le début de l'opération, pour tenir notamment compte des conditions climatiques qui pourront nécessiter un passage dès la fin du printemps ou de le différer dans le courant de l'été.
Les dates pour le passage du jury seront arrêtées de manière concertée avec les élus référents.
Il devra de toute façon avoir lieu avant le 15 août 2012 pour permettre l'organisation de la cérémonie de remise des prix au début de l'automne.

B/ Formations grand public, sensibilisation et visites de sites

Comme chaque année, il est proposé de reconduire des actions à destination du grand public et des agents communaux.

1. Formations - sensibilisation du grand public

Les animations dans le cadre de manifestations existantes sont privilégiées, la fréquentation était tout à fait satisfaisante :

- sensibilisation dans le cadre de la Cité des Plantes
- animations au Musée de plein-air des maisons comtoises de Nancray

Comme chaque année, les actions de sensibilisation devront non seulement permettre au grand public d'acquérir des connaissances ou de savoir reconnaître les espèces végétales mais également d'aborder les techniques culturales respectueuses de l'environnement.

Les thématiques retenues pour l'opération 2012 sont précisées ci-dessous :

- les méthodes et astuces pour multiplier les végétaux,
- les plantes grimpantes (session 1),
- la conception d'une jardinière pour plantes grimpantes (session 2 perfectionnement),
- les plantes, un remède pour le jardin (purin d'orties, décoction ...),
- le jardin économe en eau.

Des visites seront également organisées dans des jardins (extra)ordinaires, occasionnant des rencontres enrichissantes de partage de connaissances et d'astuces.

2. Actions à destination des acteurs de l'embellissement communal

En raison notamment du faible intérêt rencontré pour ces formations, les animations à destination des agents communaux ne seront pas renouvelées en 2012.

Courrier DOTELEC N°Opération - Numérisé le : 21/03/2012

3. *Découverte du potager d'une curieuse*

Il est proposé d'organiser un voyage à Froidevaux (25 - Pays de Montbéliard) pour visiter le jardin de Madame GOEPFERT qui cultive depuis près de 30 ans des plantes alimentaires oubliées et qui les met en scène dans son jardin d'acclimatation.
L'accès sera réservé aux agents communaux et élus. En fonction du nombre de places disponibles, une invitation pourra être faite auprès des lauréats du concours 2012.

C/ Renouvellement du partenariat avec la société d'horticulture de Franche-Comté

Pour l'accompagnement de cette opération, la société d'horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques (SHFC) sollicite une subvention de 4 000 €.

La SHFC aura en charge :
- l'organisation et l'animation des formations grand public,
- l'organisation du jury chargé d'apprécier les réalisations fleuries,
- la rédaction d'une fiche de sensibilisation, dont le thème sera défini en commun. Cette fiche sera publiée sur le site internet du Grand Besançon.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2012 et du PPIF 2012-2016 :

- **prend connaissance du déroulement de l'opération Fleurissement 2012 et approuve son contenu,**

- **attribue une subvention de 4 000 € à la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques, dans le cadre du partenariat à établir,**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec la SHFC.**

Pour extrait conforme,

Le 1er Vice-Président

Gabriel BAULIEU

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 20 MARS 2012

Courrier DOTELEC N°Opération - Numérisé le : 21/03/2012